PRODUITS WECARE

REFERENTIEL

Juin 2023

ETAMGROUPE

I. RÉFÉRENTIEL PRODUITS WECARE

1. PROGRAMME WECARE

Le Groupe ETAM s'est engagé avec détermination à apporter des solutions concrètes aux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux dans le secteur de la mode et du textile. Non seulement nous avons le devoir de prendre notre responsabilité en tant qu'organisation, mais également en tant que prescripteur et créateur d'impulser cette dynamique à l'ensemble des acteurs de notre secteur.

Nous nous soucions de notre impact et souhaitons accompagner nos clientes dans cette transition vers une consommation plus responsable et rester au plus près de leurs préoccupations. Afin de pouvoir aider nos clientes à identifier visuellement les produits du Groupe ETAM ayant un impact social ou environnemental amélioré, nous avons développé un marquage sur les produits sélectionnés.

Il est important de rappeler que lorsque nous demandons une qualité de matière, nous nous référons systématiquement et sans exception aux normes françaises ou internationales existantes, ou aux labels de confiance. Par exemple, le Groupe ETAM ne définit pas ce qu'est un coton bio ou un polyamide recyclé, mais définit les normes ou labels auxquels les fournisseurs doivent répondre. Ces engagements doivent être certifiés par un organisme de certification indépendant.

Notre objectif est d'augmenter significativement la part de nos produits éco-responsables dans nos collections, avec une traçabilité et une transparence renforcée. Pour la saison Automne-Hiver 2022, 56% des produits du Groupe ETAM[1] respectent les critères du programme.

2. CATEGORIES ET CRITERES

Le programme WeCare comporte 4 catégories de produits :

[1] En nombre de pièces produites.

- **[CATEGORIE N° 1]** Le produit contient des alternatives plus responsables de fibres textiles ou de la matière upcyclée
- **[CATEGORIE N° 2]** Le produit bénéficie d'une innovation technologique ou d'un procédé qui réduit considérablement son impact environnemental ou social
- **[CATEGORIE N° 3]** Le produit a été conçu dans une démarche circulaire
- **[CATEGORIE N° 4]** Le produit est plus durable dans le temps

Chaque catégorie propose des critères obligatoires différents. Les preuves associées sont également détaillées par catégorie. Un produit fait partie du programme WeCare lorsqu'il répond aux critères d'au moins une des 4 catégories présentées.

***

- **[CATEGORIE N° 1] FIBRES PLUS RESPONSABLES**

Les produits de cette catégorie contiennent soit des fibres plus responsables telles que le coton biologique GOTS ou OCS ou le polyester recyclé GRS ou RCS, soit des matières issues de l'upcycling.

1.1 DEFINITION

1.1.1. FIBRES PLUS RESPONSABLES

Une fibre plus responsable présente un impact environnemental réduit par rapport à sa version conventionnelle. La liste des fibres plus responsables autorisées par le programme WeCare est répertoriées en Annexe 1, et dans la « Matériauthèque », disponible sur l'intranet.

Les produits de cette catégorie intègrent le référentiel à partir d'un % de fibres plus responsables sur le poids total du produit. Il existe 2 seuils en fonction des catégories de produits :

- Le produit contient 30% de fibres plus responsables pour les catégories: soutien-gorge, body, haut de maillots de bain et maillots de bain 1 pièce coqués
- Le produit contient 50% de fibres plus responsables pour les autres catégories

Pour intégrer le référentiel et atteindre les taux requis, l'effort porte sur le développement de matières principales plus responsables mais également sur le développement d'accessoires plus responsables tels que les élastiques, les pads, les doublures, etc.

1.1.2 MATIERE UPCYCLEE/REEMPLOI/REUTILISATION

- Le réemploi est l'opération par laquelle un produit ou une matière est donnée / vendue par son propriétaire initial à un tiers, qui lui donnera une seconde vie. Le produit / la matière n'a pas subi de transformation par rapport à sa version initiale, il ne devient **à aucun moment un déchet.**

Ce n'est pas classifié WeCare.

- La réutilisation est l'opération par laquelle le propriétaire d'un bien usagé s'en défait sans le remettre directement à une structure dont l'objet est le réemploi. Il va déposer son bien usagé dans une borne d'apport volontaire, par exemple, ou dans les déchèteries (hors zone de réemploi). Le bien usagé **prend alors un statut de déchet**. Il subit ensuite une opération de traitement des déchets lui permettant de **retrouver son statut de produit. C'est ce qui différencie la réutilisation du réemploi.** Il n'a pas subi de transformation par rapport à sa version initiale. Il peut bénéficier à un détenteur qui prolongera sa durée de vie.

Ce n'est pas classifié WeCare.

- L' upcycling ou surcyclage consiste à récupérer des matériaux ou des produits dont on ne se sert plus, dans le but de créer des objets ou produits **de qualité supérieure / avec une plus-value.** Il s'agit de « faire du neuf avec du vieux », en revanche la matière ne subit pas de transformation de type recyclage mécanique ou chimique. La plupart du temps l'usage du produit d'origine sera détourné mais ce n'est pas systématique. **L'ajout de valeur au produit par rapport à sa version initiale est ce qui différencie l'upcycling du réemploi ou de la réutilisation.**

C'est classifié WeCare.

-> Exemple : Un produit invendu que l'on transformerait en un autre produit de valeur supérieure est considéré comme de l'upcycling et sera WeCare.

- Un stock dormant selon les standards du groupe est un stock non utilisé pendant la saison commandée.

-> Si le stock dormant est issu d'une chute de tissu lors de la coupe, ou est une fin de rouleau, cela s'apparente à un déchet, son utilisation pour créer un produit est catégorisée **d'upcycling ou surcyclage.**

C'est classifié WeCare.

-> Si le stock dormant est une matière non utilisée, qui n'est pas une chute ou une fin de rouleau, il ne passe pas par un statut de déchet, son utilisation pour créer un produit est catégorisée comme **du réemploi.**

Ce n'est pas classifié WeCare.

Les stocks dormants suite à des annulations de commande sont recensés dans la fabric library: Deadstocks: Deadstocks - Airtable

Ils ne sont pas considérés comme de l'upcycling et ne sont pas WeCare.

Il est possible d'utiliser des stocks dormants d'autres marques, cela permet de lutter contre le gaspillage, et de nous dépanner lorsque la matière que l'on souhaite n'atteint pas les MOQ (exemple: empiècement, ou capsule). Si cette matière contient du coton, vous devez impérativement suivre le process coton afin de sécuriser l'approvisionnement.

Afin qu'un produit soit classifié WeCare, la matière upcyclée doit être la matière principale de celui-ci.

Les produits de cette catégorie intègrent le référentiel à partir d'un % de fibres plus responsables sur le poids total du produit. Il existe 2 seuils en fonction des catégories de produits :

- Le produit contient 30% de fibres plus responsables pour les catégories : soutien-gorge, body, haut de maillots de bain et maillots de bain 1 pièce coqués
- Le produit contient 50% de fibres plus responsables pour les autres catégories

Pour intégrer le référentiel et atteindre les taux requis, l'effort porte sur le développement de matières principales plus responsables mais également sur le développement d'accessoires plus responsables tels que les élastiques, les pads, les doublures, etc. Il est possible d'additionner le % de fibres plus responsable et de fibres upcyclées pour atteindre le palier.

1.1. PREUVES ET CERTIFICATIONS

Tout produit de la catégorie 1 doit se référencer à une certification telle que décrite dans la liste ci-dessous. Un Transaction Certificate et un Scope Certificate devront être collectés pour chaque commande. Ces certificats sont essentiels car permettent d'assurer la traçabilité de la fibre. Voir process en Annexe 2.

Labels fibres naturelles plus responsables

	Biologique	Recyclé	En conversion
Coton	GOTS, OCS 100, OCS blended	GRS, RCS 100, RCS blended	GOTS, OCS 100, OCS blended

	Propres à la fibre	Biologique
Lin	European Flax. Premium linen fiber; MASTERS OF LINEN EUROPEAN LINEN OF QUALITY	GOTS, OCS 100, OCS blended

	Propres à la fibre	Biologique
Chanvre	European Flax. Premium linen fiber; MASTERS OF LINEN EUROPEAN LINEN OF QUALITY	GOTS, OCS 100, OCS blended

Labels fibres animales plus responsables

Laine	Propre à la fibre	Biologique			Recyclée			
	RWS	GOTS	OCS 100	OCS blended	GRS	RCS 100	RCS blended
Cachemire	Propres à la fibre		Biologique			Recyclé		
	Sustainable Fiber Alliance	The good cashmere standard	GOTS	OCS 100	OCS blended	GRS	RCS 100	RCS blended
Soie biologique	Propre à la fibre							
	GOTS	OCS 100	OCS blended					

	Propre à la fibre
Mohair	RMS · GOTS · OCS 100 · OCS blended

	Propre à la fibre
Duvet	RDS · GOTS · OCS 100 · OCS blended

	Propre à la fibre
Alpaga	RAS · GOTS · OCS 100 · OCS blended

Labels fibres artificielles plus responsables

	Labels propres à la fibre	
Viscose / rayonne	**Viscose EcoVero de Lenzing**	**Viscose Livaeco de Birla**

	Label propre à la fibre		
Lyocell	**Lyocell Tencel de Lenzing**	**Lyocell Excel de Birla**	**Lyocell Tangcell de EcoTang**

	Label propre à la fibre
Modal	**Modal Tencel de Lenzing**

	Label propre à la fibre
Cupro	**Cupro Bemberg de Asahi Kasei**

Labels fibres synthétiques plus responsables

	Recyclé		
Polyester	Global Recycled Standard GRS	RECYCLED 100 claim standard RCS 100	RECYCLED BLENDED claim standard RCS blended

	Recyclé		
Polyamide	Global Recycled Standard GRS	RECYCLED 100 claim standard RCS 100	RECYCLED BLENDED claim standard RCS blended

	Recyclée		
Acrylique	Global Recycled Standard GRS	RECYCLED 100 claim standard RCS 100	RECYCLED BLENDED claim standard RCS blended

- **[CATEGORIE N°2] PROCEDES PLUS RESPONSABLES ET INNOVANTS**

2.1 DEFINITION

Le procédé de fabrication du produit fait appel à une technologie innovante de rupture qui réduit considérablement l'impact environnemental du produit. Par exemple une technologie qui réduit la consommation d'eau dans la finition des jeans, un tannage végétal, etc.

2.2 PREUVES ET CERTIFICATIONS

Les équipes souhaitant proposer un produit ou service dans cette catégorie sont invitées à travailler avec les équipes RSE dès la phase amont du projet.

La liste des procédés responsables déjà validés WeCare est listée ci-dessous. Elle est également disponible sur l'intranet : **Airtable - Digital WeCare Material Lab**.

Lorsque vous trouvez une innovation qui n'existe pas dans la matériauthèque, rapprochez-vous de l'équipe Sourcing responsable pour faire valider le fournisseur (Chloé GUINEL et Quentin DELESALLE)

Processus	Concept	Fournisseur(s)	Lien vers la matériauthèque
	Teinture végétale	- IndiDye® - AMA HERBAL - ARCHROMA - Montega SRL	Lien vers teinture végétale
	Teinture des fibres avant la fabrication du fil	- SunHing	Lien vers Dope Dye

	Tannage végétal	- Belt Fashion	Lien vers tannage végétal
	Pas de teinture	- Pas de fournisseurs nominés aujourd'hui, à voir au cas par cas	Lien vers No Dye
	Processus pour colorer le tissu sans eau et par transfert	- MC Fabrication - FAROUK	Lien vers processus de sublimation
	Impression et teinture des textiles sans eau	- Debscorp	Lien vers le processus AirDye
Jeanologia The Science of Finishing	Processus écologique et éthique pour les jeans		Lien vers Jeanologia

- **[CATEGORIE N° 3] PRODUCTION CIRCULAIRE**

3.1 DEFINITION

Il s'agit de produits conçus de manière à **être entièrement recyclables ou réutilisables**.

Dans notre cas, il s'agit donc de produit composé **exclusivement de fibres naturelles, et réalisées en teinture végétale ou non teint, sans accessoires** (ou accessoires facilement détachables).

3.2 Preuves et Certifications

Afin de prouver que le produit peut intégrer cette catégorie, les achats doivent pouvoir prouver :

- Que la composition est 100% naturelle
- Que la teinture végétale est issue d'un fournisseur de teinture végétale nominé**.**
- Le produit peut être labellisé **Cradle to Cradle.**

La Certification **Cradle to Cradle** :

Pour recevoir la certification, les produits sont évalués pour leur performance environnementale et sociale dans cinq catégories critiques de durabilité : santé des matériaux, réutilisation des matériaux, énergies renouvelables et gestion du carbone, gestion de l'eau et équité sociale.

- Des produits de consommation, conçus pour nourrir l'écosystème après usage = produits 100% naturels, pouvant être détruits en enfouissement et servir d'engrais

- Les produits de service conçus pour devenir des nutriments techniques à 100 % réutilisables pour la production de nouvelles générations de produits et de service = produits 100% recyclables, donc mono matière avec filière existant en France. Le référentiel C2C considère comme recyclable un matériau qui « peut être recyclé au moins une fois après son utilisation initiale, quelque part dans le monde, au moins à l'échelle pilote, selon un scénario présumé par le candidat, indépendamment de sa faisabilité ou sa mise en œuvre effective. »

- **[CATEGORIE N°4 DURABILITE]**

4.1 DEFINITION

Cette catégorie contient tout produit dont la durée de vie a été considérablement allongée par rapport au standard du marché.

Les critères sont établis au cas par cas, et diffèrent en fonction des catégories (PAP / bain / lingerie / pyjama) et des types de produits. Les critères s'appuient des tests d'apparence après un certain de nombre de cycles d'entretien (selon les consignes d'entretien du produit), complétés par des tests physiques montrant des résultats bien supérieurs que nos critères standard habituels.

Les équipes souhaitant proposer un produit dans cette catégorie sont invitées à travailler dès la phase amont du projet avec les équipes Qualité pour déterminer les critères à retenir pour le produit, avant validation avec les équipes RSE.

4.2 PREUVES ET CERTIFICATIONS

Les produits de cette catégorie doivent fournir un rapport de test réalisé par un laboratoire indépendant, suivant les règles définies pour le produit par les équipes Qualité et RSE

***

Le Groupe ETAM a mis en place un ensemble de politiques à destination des fournisseurs. Ce document n'a pas vocation à reprendre les règles qui sont disponibles et à jour sur le Portail Fournisseur ETAM, mais nous souhaitons faire un rappel général.

- Focus règles fournisseurs

<u>Respect des conditions de travail</u>

Le Groupe ETAM s'est engagé à ne travailler qu'avec des usines auditées socialement par des tiers de confiance à travers des initiatives comme Amfori

BSCI (Business Social Compliance Initiative), SMETA, SA8000 ou encore ICS afin de garantir les conditions de travail des usines de nos fournisseurs.

Gestion environnementale

Le Groupe ETAM demande aux fournisseurs d'avoir une gestion environnementale proactive de leurs sites. La Direction RSE et Sourcing préparent une politique environnementale afin de formaliser les engagements.

Utilisation des substances chimiques toxiques

Le Groupe a mis en place un cahier des charges répertoriant toutes les substances chimiques interdites dans le processus de fabrication. Des contrôles aléatoires sont effectués à la demande d'ETAM par des laboratoires indépendants. La non-conformité de ces tests pourrait entrainer un refus de marchandises conformément aux clauses contractuelles. La Direction RSE étudie la possibilité d'augmenter ces tests pour les produits WeCare.

Qualité et fonctionnalité du produit

Les produits WeCare ne doivent en aucun cas déroger aux règles de Qualité du Groupe. Le passage d'une matière conventionnelle à une matière éco-responsable doit se faire à qualité, durabilité et fonctionnalité égales. Une vigilance particulière est à porter pour les matières recyclées, comme par exemple pour le boulochage au porter où nous devons rester sur le grade requis par chaque marque.

Utilisation des matières animales

Le Groupe ETAM a pris des engagements sur l'utilisation des matières animales. Ces engagements concernent tous les produits du Groupe.

3. ELEMENTS DE PREUVE

Le programme WeCare s'appuie sur des éléments de preuve vérifiables, que ce soit pour les fibres plus responsables ou pour la réduction d'impacts annoncée.

Pour les certifications de Textile Exchange (GOTS, OCS, GRS, RCS, RDS, RWS et RMS) nous demandons la collecte de deux types de certificats : le "Scope Certificate" et le "Transaction Certificate".

A. SCOPE CERTIFICATE

Ce document certifie qu'une usine respecte les standards environnementaux et sociaux imposés par la norme ou le label en question. C'est une sorte de "licence à opérer".

L'**usine** est l'objet du certificat.

B. TRANSACTION CERTIFICATE

Ce document accompagne chaque transfert de matière / produit. Il fonctionne davantage comme le "numéro de visa" que l'on retrouve sur le passeport d'un lot de production.

La **matière ou le produit** est l'objet du certificat.

En fonction des preuves exigées par chaque critère, le fournisseur doit fournir le Scope Certificate du garment maker et le Transaction Certificate du garment maker à la marque du groupe Etam.

Un document à destination des fournisseurs précise ces éléments par label.

La collecte du Transaction Certificate entre le fournisseur nous vendant les produits finis et la marque du Groupe achetant les produits est obligatoire pour pouvoir labelliser un produit Wecare.

Le processus de certification est en Annexe 4.

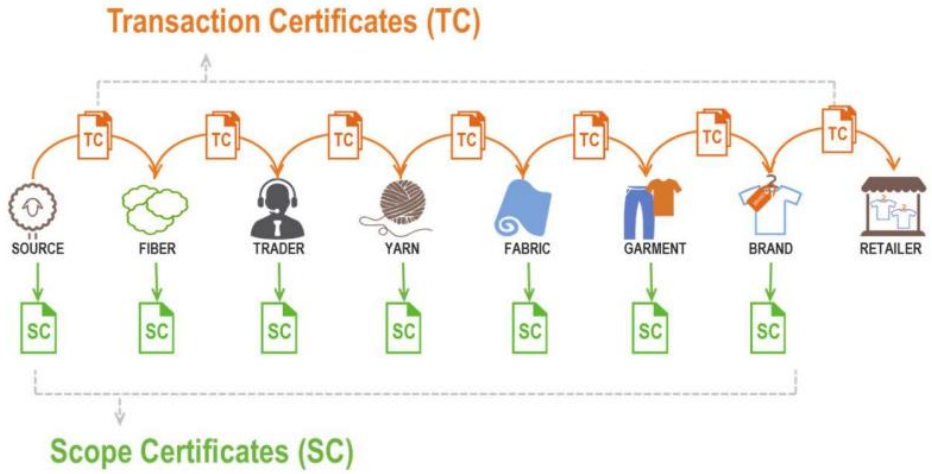

4. Processus de Marquage WeCare

Les équipes Style, Achats, Sourcing et Qualité sont garantes de la démarche et de la tenue des éléments de preuve valables. Le processus est le suivant:

	Lancement fiche technique	**Passation de commande**	**Post Shipping**
Action	1. Création du produit : choix des matières plus responsables 2. J'informe le fournisseur du standard que je veux suivre	3. Je demande LE SCOPE CERTIFICATE du label 4. Je le stocke dans le sharepoint « Certificates of Traceability »	5. Je demande le TRANSACTION CERTIFICATE et le vérifie 6. Je le stocke dans le sharepoint « Certificates of Traceability »
Qui ?	Chef de Produit/ Acheteuse	Chef de Produit/ Acheteuse pour le directs, merchandisers pour EIS. Voir processus en annexe	Chef de Produit/ Acheteuse pour le directs, merchandisers pour EIS. Voir processus en annexe

A. Etiquetage

Un étiquetage WeCare est visible sur le produit via une étiquette (hangtag) en carton recyclé. Il décrit la fibre plus responsable utilisée pour réaliser ce produit ainsi que les avantages de cette alternative responsable par rapport à sa version conventionnelle.

Si le produit contient plusieurs fibres plus responsables, c'est la fibre la plus présente en part (%) du poids total du produit qui devra être mentionnée. En revanche si les proportions sont égales pour deux fibres plus responsables, les équipes achats choisissent la fibre sur laquelle elles souhaitent communiquer.

Le labelling encourage la cliente à scanner un QR code afin d'obtenir plus de précisions quant à la composition du produit, les usines de fabrication, les informations AGEC ...

Les allégations environnementales et commerciales sont cadrées par la loi et sont source de confusion si le choix des mots et visuels n'est pas maitrisé. Afin d'éviter tout risque de greenwashing, le visuel ainsi que les textes ont été réalisés et validés par les Direction RSE, Marketing et Juridique.

	Labelling matières We Care
Coton Biologique	Le produit contient du coton issu de l'agriculture biologique. Il est cultivé sans produit de synthèse (pesticides, herbicides, engrais) et sans OGM et permet de réduire la consommation d'eau.
Coton Recyclé	Le produit contient du coton recyclé, ce qui permet de réduire la consommation d'eau et d'énergie (et donc l'impact CO2) et de revaloriser les déchets.
Coton en conversion	Le produit contient du coton en conversion biologique issu de culture répondant aux standards biologiques, ce qui permet de réduire la consommation d'eau.
Lin Responsable	Le produit contient du lin responsable, un procédé permettant d'utiliser et valoriser entièrement la plante. Ce lin est cultivé sans produit de synthèse (pesticides, herbicides, engrais) et sans OGM et permet de réduire la consommation d'eau.
Laine recyclée	Le produit contient de la laine recyclée, ce qui permet de réduire son empreinte environnementale à travers la revalorisation des déchets textiles et de participer à la préservation de la biodiversité.
Laine responsable	Le produit contient de la laine responsable, garantissant le bien-être animal et la préservation de la biodiversité à travers une gestion responsable des terres d'élevage.
Cachemire recyclé	Le produit contient du cachemire recyclé, ce qui permet de revaloriser les déchets textiles tout en participant au maintien de la biodiversité.
Cachemire responsable	Le produit contient du cachemire responsable, garantissant le bien-être animal et la préservation de la biodiversité.
Polyamide recyclé	Le produit contient du polyamide recyclé issu de chutes de production et de déchets plastiques, ce qui permet de réduire les consommations d'énergie et de réduire l'utilisation de ressources non-renouvelables.

Polyester recyclé	Le produit contient du polyester recyclé issu de bouteilles en plastique, ce qui permet de réduire les consommations d'énergie et les émissions de Co2 et de réduire l'utilisation de ressources non-renouvelables.
Acrylique Recyclée	Le produit contient de l'acrylique recyclée issu de chutes de production ou de déchets, ce qui permet de réduire les consommations d'énergie et les émissions de Co2 et de réduire l'utilisation de ressources non-renouvelables.
Modal Responsable	Le produit contient du modal responsable, réalisé à partir de pulpe de bois issues de forêts gérées durablement, ce qui permet notamment de réduire la consommation d'eau, d'énergie ainsi que l'impact Co2.
Lyocell Responsable	Le produit contient du Lyocell responsable, réalisé à partir de pulpe de bois issues de forêts gérées durablement, ce qui permet notamment de réduire la consommation d'eau, d'énergie ainsi que l'impact Co2.
Viscose Responsable	Le produit contient de la viscose responsable, réalisée à partir de pulpe de bois issues de forêts gérées durablement, ce qui permet notamment de réduire la consommation d'eau, d'énergie ainsi que l'impact Co2.
Matière Upcyclée	Le produit est constitué de tissus upcyclé, ce qui permet de revaloriser un déchet textile en lui donnant une seconde vie.
Teinture Végétale	Ce produit a été coloré selon un procédé de teinture végétale réalisé avec des pigments naturels issus de plantes, ce qui permet de réduire l'utilisation de ressources non-renouvelables.
Tannage Végétal	Le cuir de ce produit a été coloré selon un procédé de tannage végétal réalisé avec des pigments naturels issus de plantes, ce qui permet de réduire l'utilisation de ressources non-renouvelables.
Dope Dyed	Ce produit a été coloré selon un procédé Dope Dyed réalisé avec des pigments naturels issus de plantes, ce qui permet notamment de réduire la consommation d'eau, d'énergie ainsi que l'impact Co2.
Eco-Wash	Ce produit a été délavé selon un procédé d'éco-wash, ce qui permet de réduire la consommation d'eau, d'énergie ainsi que l'impact Co2.

Tout autre type de marquage directement rattaché au produit revendiquant une promesse environnementale ou sociale est à proscrire.

Pour rappel, le “care label” ou “étiquette de composition” est cadré par une réglementation stricte que tous les fournisseurs d’ETAM doivent respecter, notamment la dénomination de chaque matière qui est définie par une liste exhaustive. *Il n’est pas possible d’intégrer les qualificatifs « plus responsables » sur le care label, qui ne doit contenir que les noms de matières. Par exemple, sont interdites les mentions “coton bio” ou “polyamide recyclé”*.

B. REPORTING

Les enseignes ont la charge de suivre le résultat et la performance des collections WeCare.

Les enseignes réalisent un reporting semestriel à la Direction RSE afin de lui permettre une consolidation Groupe. Celui-ci est à remplir selon le format demandé par la Direction.

II. ANNEXES

1. LISTE DE MATIERES PLUS RESPONSABLES

A. COTON

ENJEUX
ENVIRONNEMENT • Les cultures de coton sont source de pollution à travers **l'usage de pesticides et d'engrais** qui ont des répercussions néfastes sur la santé humaine et sur l'environnement. • La conversion d'habitats naturels en culture de coton peut engendrer une **perte de biodiversité**. • Les cultures de coton sont fortement **consommatrices d'eau.**
ETHIQUE • La question de l'interdiction du **travail forcé** et du **travail des enfants** dans les exploitations agricoles est un enjeu majeur des chaînes d'approvisionnement du coton.
EXIGENCES WeCare
Afin de contribuer à réduire la surexploitation des ressources naturelles ainsi que la consommation d'eau en irrigation, le programme WeCare intègre le **coton recyclé** et le **coton bio** ayant des exigences sociales et environnementales sur toute la chaine d'approvisionnement. Par ailleurs, nous demandons aux fournisseurs de garantir que le coton ne provient pas de pays « à haut risque » de violation des droits de l'homme selon la Cotton Pledge Against Forced Labor : Ouzbékistan et Turkménistan.
ELEMENTS DE PREUVE

Global Recycled Standard	Coton recyclé certifié **Global Recycled Standard (GRS)[2].**

[2] Les fibres recyclées post-consommateur sont privilégiées aux fibres recyclées pré-consommateur.

	Coton recyclé certifié **Recycled Claim Standard (RCS)**
	Coton bio ou coton bio en cours de conversion certifié **Global Textile Organic Standard (GOTS).**
	Coton bio certifié **Organic Content Standard (OCS).**

B. LAINE

<table>
<tr><td colspan="2">ENJEUX</td></tr>
<tr><td colspan="2">ENVIRONNEMENT
• La conversion d’espaces naturels en pâtures d’élevage de moutons peut engendrer une perte d’habitat naturel et nuire à la biodiversité
• Le surpâturage peut aussi engendrer la dégradation des terres et des écosystèmes sur lesquels les moutons sont élevés.
• L’élevage de mouton est aussi parfois source de pollution, que ce soit en raison des traitements chimiques contre les parasites appliqués directement sur les moutons ou en raison des pesticides et des engrais appliqués aux pâtures.</td></tr>
<tr><td colspan="2">ETHIQUE
• La pratique du mulesing (ablation d’une partie de la peau périanale des moutons) est jugée douloureuse et nuit au bien-être animal</td></tr>
<tr><td colspan="2">EXIGENCES WeCare</td></tr>
<tr><td colspan="2">Le programme WeCare intègre deux types de laine : la laine recyclée et la laine responsable produite en intégrant des exigences élevées vis-à-vis du bien-être animal et de la préservation des terres de pâturages.</td></tr>
<tr><td colspan="2">ELEMENTS DE PREUVE</td></tr>
<tr><td>Global Recycled Standard</td><td>Laine recyclée certifiée Global Recycled Standard (GRS)[3].</td></tr>
<tr><td>RECYCLED 100 claim standard</td><td>Laine recyclée certifiée Recycled Claim Standard (RCS)</td></tr>
</table>

[3] Les fibres recyclées post-consommateur est privilégié aux fibres recyclées pré-consommateur.

	Laine nouvelle certifiée **Responsible Wool Standard (RWS).**
	Laine bio certifiée **Global Organic Textile Standard (GOTS).**
	Laine nouvelle certifiée **Organic Content Standard (OCS).**

C. CACHEMIRE

<table>
<tr><td colspan="2">ENJEUX</td></tr>
<tr><td colspan="2">ENVIRONNEMENT
La conversion d’espaces naturels en pâtures d’élevage de chèvres peut engendrer une perte d’habitat naturel et nuire à la biodiversité
Le surpâturage engendre un phénomène d’érosion des sols qui induit des tempêtes de sable, ce qui a un impact fort sur la qualité de l’air.</td></tr>
<tr><td colspan="2">ETHIQUE
Les défenseurs du bien-être animal dénoncent les faits de maltraitance infligés aux chèvres par les producteurs qui leur arrachent les poils au moyen de peignes métalliques aiguisés.</td></tr>
<tr><td colspan="2">EXIGENCES WeCare</td></tr>
<tr><td colspan="2">Le programme WeCare intègre deux types de cachemire : le cachemire recyclé et le cachemire responsable produit en intégrant des exigences élevées vis-à-vis du bien-être animal et de la préservation des terres de pâturages.</td></tr>
<tr><td colspan="2">ELEMENTS DE PREUVE</td></tr>
<tr><td>Global Recycled Standard</td><td>Cachemire recyclé certifié Global Recycled Standard (GRS).</td></tr>
<tr><td>RECYCLED 100 claim standard</td><td>Cachemire recyclée certifiée Recycled Claim Standard (RCS)</td></tr>
<tr><td>sfa</td><td>Cachemire nouveau certifié Sustainable Fibre Alliance (SFA).</td></tr>
<tr><td>GLOBAL ORGANIC TEXTILE STANDARD</td><td>Cachemire nouveau certifié Global Organic textile Standard (GOTS).</td></tr>
</table>

	Cachemire nouveau certifié **Organic Content Standard (OCS).**
	Cachemire bio certifié **Good Cashmere Standard (GCS)**

D. LIN ET CHANVRE

<table>
<tr><td colspan="2">ENJEUX</td></tr>
<tr><td colspan="2">ENVIRONNEMENT
• La technique du rouissage à l'eau, qui est réalisée pendant le processus de transformation de la fibre est à surveiller puisqu'il s'agit d'une phase polluante dans le traitement du lin. Cette technique est pratiquée notamment en Asie et en Egypte.</td></tr>
<tr><td colspan="2">ETHIQUE
• La production de lin et de chanvre peut poser problème lorsqu'elle est pratiquée dans des pays où les droits des travailleurs agricoles ne sont pas respectés.</td></tr>
<tr><td colspan="2">EXIGENCES WeCare</td></tr>
<tr><td colspan="2">Le programme WeCare intègre le lin et le chanvre bios ou recyclés, ainsi que le lin et chanvre responsables issus d'une production ayant mis en place des process de réduction d'impact environnemental ou d'une production réalisée dans l'Union Européenne et a fortiori en France.</td></tr>
<tr><td colspan="2">ELEMENTS DE PREUVE</td></tr>
<tr><td>Global Recycled Standard</td><td>Lin ou chanvre recyclé et certifié Global Recycled Standard (GRS).</td></tr>
<tr><td>RECYCLED 100 claim standard</td><td>Lin ou chanvre recyclé et certifié Recycled Claim Standard (RCS)</td></tr>
<tr><td>GLOBAL ORGANIC TEXTILE STANDARD</td><td>Lin ou chanvre bio certifié Global Organic Textile Standard (GOTS).</td></tr>
</table>

	Lin ou chanvre nouveau certifié **Organic Content Standard (OCS).**
	Lin certifié **Master of Linen**
	Lin certifié **European Flax®**

E. SOIE

ENJEUX
ENVIRONNEMENT • La culture de la soie (la sériciculture) peut entraîner l'utilisation de pesticides et d'engrais, ce qui ce qui a un impact important sur l'environnement. La fumée générée lors de la fabrication de la soie est aussi très toxique. • Afin de récupérer les fils de soie, plusieurs techniques existent, mais c'est la technique de l'éblouissement qui est majoritairement utilisée. Les cocons sont étouffés dans des étuves de 70 à 80°C, puis trempés dans l'eau afin que le grès se ramollisse, puisque la chrysalide doit être tuée sans abîmer le cocon ce qui pose des questions évidentes de bien-être animal.
ETHIQUE • La **production de soie** peut poser problème car la maltraitance des vers est remise en cause.
EXIGENCES WeCare
Il n'existe pas à ce jour d'alternatives accessibles de soie responsable, il existe en revanche une alternative se rapprochant de la soie : la Cupro

F. FIBRES CELLULOSIQUES

Fibres considérées : Modal, Viscose, Rayon, Lyocell, Cupro

ENJEUX
ENVIRONNEMENT • Les fibres cellulosiques étant produites à partir de matières premières issues de cellulose par le biais de la transformation du bois en pulpe, l'enjeu environnemental majeur est celui de la **gestion non durable des forêts primaires** et la **déforestation illégale.** • Le procédé de transformation de la pulpe de bois en fibre cellulosique requiert l'usage de **substances chimiques** qui présentent un risque de pollution de l'environnement (pollution de l'eau) si elles ne sont pas traités.

<table>
<tr><td colspan="2">ETHIQUE
Les substances chimiques utilisées lors du procédé de transformation de la pulpe de bois sont nocives pour la santé des ouvriers qui les manipulent.</td></tr>
<tr><td colspan="2">EXIGENCES WeCare</td></tr>
<tr><td colspan="2">Afin de minimiser la pollution induite par les procédés de transformation de la pulpe de bois, le programme WeCare intègre deux fibres : les fibres cellulosiques recyclées, et les fibres cellulosiques neuves issues de forêts gérées durablement ayant fait l'objet d'une réduction d'impact durant le processus de fabrication.</td></tr>
<tr><td colspan="2">ELEMENTS DE PREUVE</td></tr>
<tr><td>Global Recycled Standard</td><td>Fibres cellulosiques recyclées certifiées Global Recycled Standard (GRS).</td></tr>
<tr><td>RECYCLED 100 claim standard</td><td>Fibres recyclées certifiées Recycled Claim Standard (RCS)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Viscose</td></tr>
<tr><td>LENZING EcoVero™</td><td>Fibres de Viscose Ecovero de la société Lenzing</td></tr>
<tr><td>livaeco BY BIRLA CELLULOSE</td><td>Fibres de Viscose Livaeco de la société Birla</td></tr>
<tr><td colspan="2">Lyocell</td></tr>
<tr><td>Tencel™</td><td>Fibres de Lyocell Tencel de la société Lenzing</td></tr>
</table>

	Fibres de **Lyocell Excel** de la société **Birla**
Tangcell®EcoTang®	Fibres de **Lyocell Tangcell** de la société **Ecotang (Sanyou group)**
Modal	
Tencel™	Fibres de **Modal Tencel** de la société **Lenzing**
Autres	
AsahiKASEI	Fibre de cupro de la société **Asahi Kasei**
naia™ FROM NATURE TO FASHION	Fibre d'acetate de la société **Eastman Chemical**

G. FIBRES SYNTHETIQUES

Fibres considérées : Polyamide, acrylique, polyester, élasthanne

<table>
<tr><td colspan="2">ENJEUX</td></tr>
<tr><td colspan="2">ENVIRONNEMENT
Les fibres synthétiques sont fabriquées à partir de ressources fossiles telles que le pétrole
Les procédés de fabrication de ces fibres sont très gourmands en eau et en énergie et nécessitent de nombreux produits chimiques qui sont source de pollution.
Au moment du lavage les fibres synthétiques libèrent des microplastiques qui sont source de pollution notamment dans l’océan.</td></tr>
<tr><td colspan="2">ETHIQUE
Les procédés de fabrication des fibres synthétiques requièrent l’utilisation de produits chimiques qui sont nocifs pour la santé des personnes qui les manipulent.</td></tr>
<tr><td colspan="2">EXIGENCES WeCare</td></tr>
<tr><td colspan="2">Afin de réduire la dépendance aux ressources fossiles non renouvelables, le programme WeCare intègre deux fibres : les fibres synthétiques recyclées, et les fibres obtenues à partir de matières biosourcées.</td></tr>
<tr><td colspan="2">ELEMENTS DE PREUVE</td></tr>
<tr><td>Global Recycled Standard</td><td>Fibres synthétiques recyclées certifiées Global Recycled Standard (GRS).</td></tr>
<tr><td>RECYCLED 100 claim standard</td><td>Fibres synthétiques recyclées certifiées Recycled Claim Standard (RCS)</td></tr>
</table>

H. CUIR

ENJEUX	
ENVIRONNEMENT • L'élevage bovin et ovin génère un impact environnemental important. La **conversion d'espace naturel** en pâtures donne lieu à la perte d'habitat pour les espèces locales, et ainsi une **perte de biodiversité.** La **fermentation entérique** contribue également au **changement climatique**. • Le tannage du cuir est réputé pour être extrêmement nocif pour l'environnement en raison des **substances toxiques** (ex: chrome) utilisées. Si ces substances ne sont pas traitées, elles se retrouvent dans les eaux usées et polluent les rivières et océans.	
ETHIQUE • La **maltraitance des animaux élevés** pour leur cuir et la cruauté inhérente à cette industrie sont dénoncées par les organisations de défense du bien-être animal.	
EXIGENCES WeCare	
Le programme WeCare met l'accent sur la traçabilité de la chaine d'approvisionnement, ainsi que les pratiques d'élevage responsable.	
ELEMENTS DE PREUVE	
Certifications portant sur la préservation de l'environnement et/ou le bien-être animal au niveau de l'élevage.	
ECOLOGICAL LAND to MARKET VERIFIED 2019 OUTCOME	INTERNATIONAL **Land to Market Verified**
label Rouge	FRANCE **Label Rouge**

Natura-Beef	SUISSE **Natura-Beef bio**
American Grassfed®	ETATS-UNIS ET CANADA **American Grassfed Association Standard**
RSPCA ASSURED	AUSTRALIE **RSCPA Assured**
CERTIFIED PASTUREFED	AUSTRALIE **Pasturefed Cattle Assurance System Standard (PCAS)**
RAINFOREST ALLIANCE CERTIFIED	BRÉSIL **Rainforest Alliance Sustainable Agriculture Network (SAN)**
abpo Pantanal Orgânico	BRÉSIL **ABPO Pantanal Organico**
URUGUAY CERTIFIED NATURAL BEEF	URUGUAY **Certified Natural Meat Programme of Uruguay**

	AFRIQUE DU SUD **Certified Karoo Meat of Origin**

Certifications portant sur la traçabilité	
	Leather Working Group (LWG)
	Istituto di Certificazione della Qualità per l'Industria Conciaria (ICEC)
	Certificaçao de sustentabilidade do Couro Brasileiro (CSCB)
	Textile Exchange Sustainable Leather (en développement)

2. Les Principaux Labels Environnementaux et Sociaux

Un label est une certification par une tierce partie d'un dispositif mis en œuvre par un organisme (entreprise ou autre) sur un thème précis, par rapport aux dispositions d'un cahier des charges et ce au moyen d'évaluations récurrentes. Le label est matérialisé par un signe distinctif (logo) et peut être utilisé par les organismes conformes au cahier des charge du label. C'est un moyen d'information du public sur les propriétés et caractéristiques d'un produit.

Eu égard aux nombreux enjeux environnementaux et sociaux de l'industrie textile, un grand nombre de labels environnementaux et/ou sociaux se sont développés dans le secteur. Parmi ces labels on distingue ceux qui se concentrent sur un critère unique (agriculture biologique, pratiques d'élevage durable, bien-être animal, interdiction de substances nocives lors des procédés de transformation, réduction de la consommation d'eau et d'énergie des usines de transformation, bonnes conditions de travail des salariés, etc.) et ceux qui ont une approche plus globale par laquelle ils prennent en considération l'ensemble de ces enjeux.

Un autre élément qui distingue les labels est le niveau de couverture de la chaîne de valeur qui les caractérise : certains labels se focalisent sur une étape de la chaîne de valeur quand d'autres définissent un cahier des charges incluant des exigences pour chacune des étapes (production de la matière première, processus de transformation, usage, etc.).

Le présent document décrit les grandes caractéristiques de chacun des labels les plus répandus dans le secteur. La liste n'est pas exhaustive.

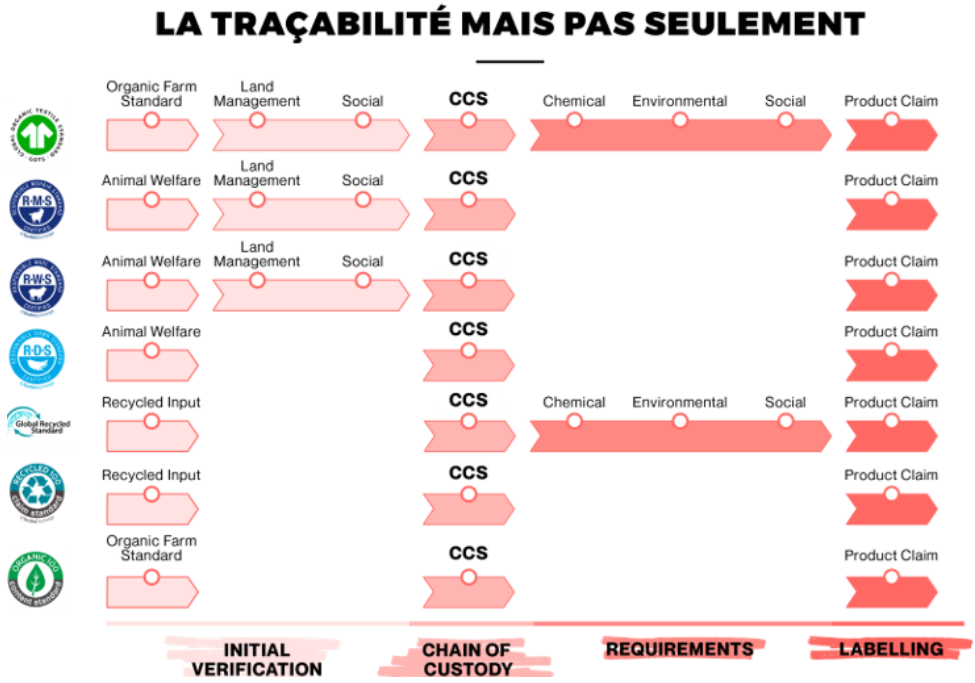

BLUE SIGN	
Grâce à une approche holistique, BLUESIGN suit le cheminement de chaque textile tout au long du processus de fabrication, en apportant des améliorations à chaque étape, de l'usine au produit fini. BLUESIGN agit comme un vérificateur indépendant pour garantir la confiance et la transparence. En accord avec cette approche, BLUESIGN encourage l'industrie à accroître ses efforts dans les processus durables, étape par étape. Les produits certifiés BLUESIGN garantissent : • Le plus haut degré de sécurité pour le consommateur • Une fabrication ayant le moins d'impact possible sur les personnes et l'environnement • Utilisation responsable des ressources Source : https://www.bluesign.com/en	bluesign® PRODUCT

EU ECOLABEL	
Le label écologique de l'UE est un label d'excellence environnementale qui est attribué aux produits et services répondant à des normes environnementales élevées tout au long de leur cycle de vie : de l'extraction des matières premières à la production, la distribution et l'élimination. Le label écologique de l'UE favorise l'économie circulaire en encourageant les producteurs à produire moins de déchets et de CO_2 au cours du processus de fabrication. Les critères du label écologique de l'UE encouragent également les entreprises à développer des produits durables, faciles à réparer et à recycler. Source : https://ec.europa.eu/environment/ecolabel/	
EUROPEAN FLAX®	
European Flax est un label portant sur le lin. Il garantit que la production de lin est faite de façon respectueuse de l'environnement, via une agriculture sans irrigation, sans OGM et sans déchets et que la fibre est produite de façon mécanique (teillage). Cette certification européenne assure aussi que les conditions de travail respectent les règles du Bureau international du travail. Enfin il s'agit d'une certification qui garantit la traçabilité de la fibre via des audits annuels confidentiels menés par l'organisme de certification indépendant Bureau c'est quoi les idées du coup Veritas.	
FAIR TRADE MAX HAVELAAR	
Le label Fairtrade/Max Havelaar garantit qu'un produit est issu du commerce équitable. Il s'applique à une diversité de produits dont les cahiers des charges sont adaptés aux filières et aux pays, mais tous reposent sur un socle commun, à savoir :	

1. **Un prix minimum garanti,** qui vise à couvrir les coûts de production et leur permettre de subvenir aux besoins de leur famille. 2. **Une prime de développement,** versée en plus du prix d'achat du coton, destinée à financer des projets collectifs bénéficiant à l'ensemble de la communauté. 3. **Des mesures de protection de l'environnement** • Les OGM et les substances chimiques dangereuses sont interdits. • Les producteurs s'engagent à préserver les ressources naturelles notamment en optimisant l'utilisation de l'eau. • Une prime pour les producteurs en agriculture biologique. 4. **Des conditions de travail décentes** • Les droits fondamentaux du travail, tels que définis par l'Organisation internationale du Travail (principe de non-discrimination, liberté d'association des travailleurs en organisations syndicales, interdiction du travail des enfants, etc.) sont respectés. • Des normes strictes établies pour assurer santé et sécurité. • La mise en œuvre de dispositions sociales : horaires de travail, congé maternité… 5. **L'autonomie et la gestion démocratique** des coopératives de producteurs. Parmi les fibres textiles d'origine agricole, **seule la filière du coton** est couverte par cette certification. Source : https://maxhavelaarfrance.org/	
FAIR TRADE CERTIFIED™	

Fair Trade Certified est un label américain pour le commerce équitable avec l'hémisphère sud. Il se retrouve entre autres sur des produits alimentaires, du textile, des fleurs et des cosmétiques. Sur le plan social, le label impose toute une série de critères fondés sur les conventions de l'OIT, dont l'interdiction du travail forcé ou obligatoire, la liberté syndicale, un salaire minimum garanti et le droit de négociation collective, une semaine de travail de maximum 48 heures et l'interdiction du travail des enfants et de la discrimination. Sur le plan environnemental, il met l'accent sur une utilisation restreinte et sûre des produits chimiques, la gestion des déchets, le contrôle de l'érosion, le maintien de la fertilité des sols et la gestion responsable de l'eau. Les organismes génétiquement modifiés ne peuvent pas être utilisés, pas plus que les pesticides les plus nocifs. Ce label autorise toutefois l'utilisation d'engrais. L'abattage de forêts d'intérêt naturel est interdit. Fair Trade Certified applique ces critères de façon progressive. L'agriculteur doit ainsi répondre dès le départ aux critères les plus importants, mais dispose ensuite d'un maximum de six ans pour se mettre en ordre avec tous les critères du label. Le label se décline en 3 variantes : Fair Trade Certified, Fair Trade Certified Sewing/Factory et Fair Trade Certified Cotton. Le label est géré par Fair Trade Certified. Le contrôle est effectué par des organismes de contrôle indépendants. Source : https://www.fairtradecertified.org/	FAIR TRADE CERTIFIED™
GLOBAL ORGANIC TEXTILE STANDARD	GLOBAL ORGANIC TEXTILE STANDARD
Ce label garantit que les vêtements respectent l'environnement tout au long de leur cycle de vie, de la production de la récolte de la matière première à l'étiquetage, en passant par les	

procédés de transformation. Il couvre les vêtements fait à partir de fibres naturelles : coton, laine, lin, soie et chanvre. Ce label garantit : 1. Qu'au moins 70 % des fibres naturelles utilisées pour la fabrication des vêtements sont d'origine naturelle et que leur production respecte les critères du label Agriculture Biologique ; 2. L'absence de fibres issues d'OGM ; 3. La limitation voire l'interdiction de certains produits reconnus comme dangereux pour la santé humaine ou l'environnement lors de la fabrication des vêtements ; 4. L'absence de méthodes de finition des vêtements dangereuses pour la santé des travailleurs (ex : blanchiment des jeans à l'aide de sable projeté à haute pression). Cette certification couvre uniquement les fibres suivantes : coton, laine, lin, soie et chanvre. Source : https://www.ademe.fr/labels-environnementaux	
GLOBAL RECYCLED STANDARD	
Le GRS a été élaboré pour répondre aux besoins de l'industrie du textile, mais il peut s'appliquer aux produits de n'importe quel secteur. Il convient à tout produit fabriqué à partir de matières recyclées, y compris les fibres naturelles (comme le coton ou la laine recyclés), les fibres synthétiques (polyester, polyamide ou tout autre polymère recyclé) et d'autres produits comme le papier, le verre, etc. Ce standard couvre l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et définit des critères pour cinq éléments clés : la traçabilité, les principes environnementaux, les exigences sociales, les intrants chimiques et l'étiquetage.	Global Recycled Standard

La norme s'applique aux produits qui contiennent **20 % ou plus de matières recyclées.** Source **:** http://gcl-intl.com/certification/global-recycle-standard-grs/	
MASTERS OF LINEN	
MASTERS OF LINEN® est une marque déposée et un signe d'excellence pour le lin 100% Made in EUROPE, du champ au fil et au tissu. Cette certification est octroyée aux filateurs, tisseurs et tricoteurs qui respectent les conditions suivantes : - Lin fabriqué en Europe, du champ au fil puis au tissu ; - Production respectueuse de l'environnement : pas de recours à l'irrigation, pas d'utilisation d'OGM, zéro déchet, pratique du rouissage dans les champs et du teillage mécanique du fil, séquestration de carbone. - Intégration d'une dimension socialement éthique à la production Source : http://news.europeanflax.com/celc/27-club-masters-of-linen/	
NORDIC SWAN	
Le label écologique Nordic Swan est un standard volontaire indépendant fondé sur une analyse du cycle de vie et un objectif global de réduction de l'impact environnemental de la production et de la consommation de biens. Le label écologique repose sur des exigences strictes à toutes les	

étapes du cycle de vie des produits et sur le renforcement continu de ces exigences. Source : http://www.nordic-ecolabel.org/why-choose-ecolabelling/	
OEKO-TEX STANDARD 100®	
Le STANDARD 100 d'OEKO-TEX® garantit que le produit fini ne contient aucune substance toxique. Par exemple, le produit fini ne peut contenir aucun résidu de pesticides ou métaux lourds tels que le plomb ou le cadmium. Il existe également des critères en matière de stabilité des couleurs et de résistance au lavage. En revanche ce label ne tient pas compte de normes d'émission maximales dans l'air et l'eau lors de la production du textile. Les processus de production nuisibles ne sont pas interdits. Le recours aux OGM n'est pas interdit et le label ne tient pas compte de l'origine du textile et ne fait donc aucune distinction entre les tissus biologiques et non biologiques. Le label est géré par l'Association internationale Oeko-Tex, qui se charge également des contrôles. Source : https://www.oeko-tex.com/en/our-standards/standard-100-by-oeko-tex	OEKO-TEX® CONFIDENCE IN TEXTILES STANDARD 100
OEKO-TEX STeP	

STeP by OEKO-TEX® est l'acronyme de Sustainable Textile & Leather Production et est un système de certification modulaire pour les usines de production dans l'industrie du textile et du cuir. L'objectif du STeP est de mettre en œuvre des processus de production respectueux de l'environnement à long terme, d'améliorer la santé et la sécurité et de promouvoir des conditions de travail socialement responsables sur les sites de production. Les entreprises cibles de la certification STeP sont les fabricants de textile et de cuir ainsi que les marques et les détaillants. Le STeP analyse tous les domaines importants d'une entreprise à l'aide de 6 modules : • Gestion des produits chimiques • Performance environnementale • Gestion de l'environnement • Responsabilité sociale • Gestion de la qualité • Protection de la santé et sécurité au travail Source : https://www.oeko-tex.com/en/our-standards/step-by-oeko-tex	OEKO-TEX® INSPIRING CONFIDENCE STeP
RECYCLED CLAIM STANDARD	
La norme RCS (Recycled Claim Standard) est utilisée comme norme de chaîne de contrôle pour suivre les matières premières recyclées d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement. La norme RCS s'appuie sur les exigences de chaîne de contrôle de la norme CCS (Content Claim Standard). La norme RCS vérifie la présence et la quantité d'un composant recyclé dans un produit final. Les intrants et la chaîne de traçabilité doivent être vérifiés par un tiers de manière à évaluer et à vérifier de façon transparente, cohérente, complète et indépendante les allégations relatives aux composants recyclés des produits. D'autre part, elle permet de garantir une communication	RECYCLED 100 claim standard

précise et honnête avec les consommateurs. Elle s'applique aux entreprises actives dans l'égrenage, la filature, le tissage, le tricotage, la teinture, l'impression et le piquage.	
RESPONSIBLE WOOL STANDARD Le Responsible Wool Standard est une norme indépendante et volontaire. Cette norme offre les 3 garanties suivantes : 1. **Bien-être animal** : Les moutons sont élevés de façon respectueuse eu égard à leurs cinq libertés que sont : l'absence de faim et de soif, l'absence d'inconfort, l'absence de douleur, de blessure ou de maladie, la liberté d'exprimer un comportement normal et l'absence de peur et de détresse 2. **Préservation de la qualité des sols** : Les fermiers suivent les meilleures pratiques en termes de gestion et de protection des terres 3. **Traçabilité** : L'identité de la laine labellisée RWS est toujours maintenue, de la ferme au produit final Source : https://responsiblewool.org/	
SUSTAINABLE FIBER ALLIANCE La Sustainable Fibre Alliance (SFA) est une organisation internationale à but non lucratif qui travaille sur la chaîne d'approvisionnement étendue du cachemire, des éleveurs aux détaillants. L'Alliance pour la fibre durable a trois objectifs clairs : → La résilience environnementale des régions productrices de cachemire. → L'amélioration des perspectives à long terme pour les communautés d'éleveurs qui dépendent des marchés du cachemire.	

→ La garantie du bien-être des animaux dans la production de cachemire. Source : https://www.sustainablefibre.org/	
ORIGINE FRANCE GARANTIE	
Origine France Garantie est un label qui assure aux consommateurs la traçabilité d'un produit en donnant une indication de provenance claire et objective. Cette certification se singularise des autres mentions telles que « made in France », « conçu en France », « Fabriqué en France »... qui sont auto-déclaratives. Origine France Garantie est **l'unique certification qui atteste l'origine française d'un produit**. Elle est, transversale (tout secteur confondu) et incontestable (la certification, obligatoire, est réalisée par un organisme certificateur indépendant). L'obtention de la certification se fait sur deux critères cumulatifs que les entreprises doivent nécessairement satisfaire pour l'obtenir : • Entre 50% et 100% du prix de revient unitaire est français • Le produit prend ses caractéristiques essentielles en France Source : https://www.originefrancegarantie.fr/le-label-origine-france-garantie/pourquoi-une-certification-origine-france-garantie/	
FRANCE TERRE TEXTILE	
France Terre Textile est un label créé par un organisme indépendant qui récompense les articles dont + des **¾ des opérations de production** (de la fabrication du tissu à la confection) sont réalisées en France selon des critères de fabrication en circuit court, de qualité et RSE. France Terre Textile constitue la garantie que le produit respecte les points suivants :	

• Au minimum 75% des étapes de fabrication sont effectuées dans les Berceaux Textiles Français (AGR) au sein d'entreprises agréées • Un Haut degré de Qualité • Une production respectueuse de l'Environnement Source : http://www.franceterretextile.fr/	
ENTREPRISES DU PATRIMOINE VIVANT	
Entreprise du patrimoine vivant (EPV) est un label délivré sous l'autorité du ministère de l'Économie et des Finances, afin de distinguer des entreprises françaises aux **savoir-faire artisanaux et industriels jugés comme d'excellence.** Pour bénéficier du label, les entreprises doivent répondre à différents critères de patrimoine économique, de maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité, d'ancrage géographique ancien ou d'une grande notoriété. Source : https://www.entreprises.gouv.fr/fr/commerce-et-artisanat/dispositifs-et-labels/label-entreprise-du-patrimoine-vivant	

4. PROCESSUS DE CERTIFICATION

4.1. AUDITS SOCIAUX

Le processus de certification audits sociaux concerne toutes les usines.

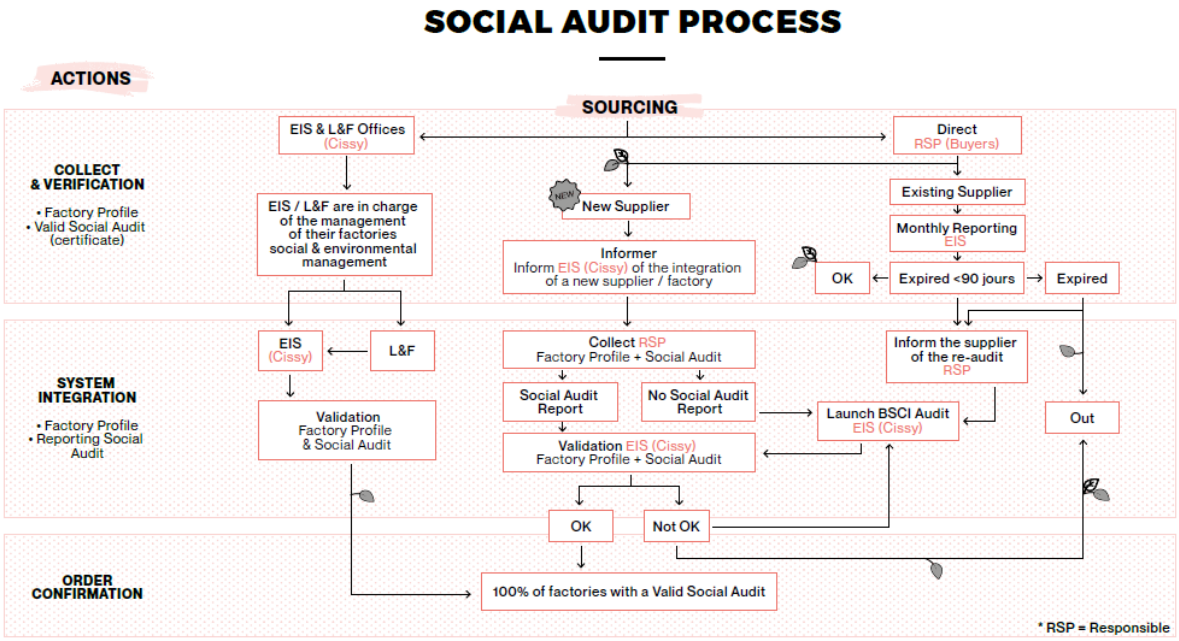

4.2. CERTIFICATS (GRS, GOTS,OCS, ETC.)

Le processus de certification ci-dessous doit être appliqué à tous les produits intégrant des matières responsables biologiques (GOTS & OCS), recyclées (GRS & RCS) ou issues de matière animales responsables (RMS & RWS).